



**STRATÉGIE DE TRANSFORMATION DU SYSTÈME
DE SANTÉ :
LA PSYCHIATRIE EN ÉTAT D'URGENCE
RÉPUBLICAINE**

Communiqué commun 12 Septembre 2018

À l'occasion de l'annonce prochaine par le Président de la République le 18 septembre 2018 de la stratégie de transformation du système de santé, les usagers patients, familles et professionnels de la psychiatrie l'alertent solennellement dans ce communiqué sur la situation d'une gravité sans précédent à laquelle cette discipline est actuellement confrontée. En effet, la multiplication d'événements parfois dramatiques et dont les médias se font régulièrement l'écho, n'est que le révélateur de l'état extrêmement critique du dispositif de prévention et de soins.

Le diagnostic est pourtant connu : saturation des centres médico-psychologiques, baisse des capacités d'hospitalisation sans transfert des moyens sur l'ambulatoire, désertification territoriale touchant également les médecins généralistes dont on sait l'importance en psychiatrie, inégalités d'accès aux soins, retard ou impossibilité de prise en charge notamment pour les enfants et les adolescents, taux encore trop préoccupant de suicides, augmentation de soins sous contraintes et du recours aux pratiques de contention et d'isolement, recherche et prévention insuffisantes, épuisement des professionnels etc...

La détérioration de la qualité de vie au travail, marquée par le stress et le burn-out, concerne les professionnels de psychiatrie, toutes catégories confondues, de la secrétaire au chef de service en passant par l'agent de service hospitalier. Le manque d'attractivité professionnelle se conjugue à l'insuffisance de moyens notamment dans certains territoires et plus particulièrement en pédopsychiatrie. Les équipes de soins sont plongées dans un découragement croissant qui les démobilise et vivent un profond sentiment d'abandon. De plus en plus insécurisées voire stigmatisées comme le sont trop encore les patients eux-mêmes, elles ne cessent d'exprimer haut et fort sans être entendues non seulement cette insuffisance de moyens mais aussi leur vécu de perte du sens de leur travail et de leur identité professionnelle.

Malgré les déclarations d'intention en décembre 2017 de la Ministre, dont nous ne doutons pas de la sincérité, faisant de la psychiatrie une priorité nationale en assurant notamment la préservation de son budget, nous ne pouvons que déplorer la confusion délétère créée sur le terrain par des messages manquant de cohérence apparus depuis : méthode d'élaboration et contenu de la feuille de route de juin 2018, dichotomies soins libres/soins contraints, soins légers/soins lourds...

Or, plus que d'un plan, d'un rapport ou d'une énième mission, les acteurs de la psychiatrie demandent que soient confortés les travaux qu'ils mènent actuellement dans le cadre du comité national de pilotage de la psychiatrie dont la Ministre a réaffirmé le rôle clé. La composition de ce comité de pilotage, instance à laquelle sont parties prenantes DGOS, DGS, DGCS, Collège des ARS, Secrétariat des ministères sociaux, regroupe l'ensemble des représentants institutionnels représentatifs de ce champ, gage de l'objectivité et de la validité partagée des orientations qui sont proposées aux pouvoirs publics et de leur appropriation par les acteurs de terrain.

Les priorités qu'il a identifiées et sur lesquelles des groupes de travail ont été missionnés pour proposer des plans d'actions concrètes impliquent l'ensemble du champ de la psychiatrie (territorialisation, recherche, pédopsychiatrie, hospitalisation et ambulatoire, personnes détenues, personnes âgées ...). Des actions résultant de ses travaux sont d'ores et déjà engagées notamment des actions régionales dans le cadre de la mise en place d'un observatoire des soins sans consentement, postes universitaires en pédopsychiatrie, déploiement national du dispositif VIGILANS, soins de réhabilitation psycho-sociale, psychiatrie périnatale, prise en charge thérapeutique des personnes avec autisme, psychotraumatisme, modalités de financement ...

Diverses thématiques de travail tels que les pratiques avancées infirmières et le numérique sont déjà prévues. La prise en compte par les pouvoirs publics des propositions élaborées dans ce cadre devrait se traduire par une mise en oeuvre effective sur le terrain dans les meilleurs délais. A cet égard les moyens dédiés à la psychiatrie et leur évolution pour faire face à des missions sans cesse croissantes, doivent être clairement identifiés tant au niveau national et régional, qu'au niveau des établissements dans le cadre des GHT. Pionnière en matière de territorialité et de responsabilité populationnelle (80 % de son activité est aujourd'hui ambulatoire) la psychiatrie doit pouvoir adosser son action sur ce travail sérieux de co-construction s'inscrivant dans la durée soucieux de fédérer l'ensemble des acteurs et se gardant des parasitages d'intérêts personnels ou de postures idéologiques.

Il y a urgence républicaine à ce qu'au plus haut niveau les pouvoirs publics mesurent la gravité de la situation en intégrant dans la stratégie de transformation du système de santé les orientations ainsi exprimées correspondant aux attentes des usagers patients familles et professionnels, pour une psychiatrie humaniste et scientifique, réaffirmant comme l'a souligné la ministre les acquis de la politique de secteur. Face à cet enjeu majeur de santé publique, c'est bien là la condition de l'engagement des acteurs concernés qui tiennent à rappeler que le degré de civilisation d'une société se juge à l'aune de la façon dont elle traite les plus vulnérables des siens.

Sadek BELOUCIF, Président du Syndicat National des médecins, chirurgiens, spécialistes, biologistes et pharmaciens des Hôpitaux Publics (SNAM-HP)

Marc BETREMIEUX Président du Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (SPH)

Rachel BOCHER Président de l'Intersyndicale des Praticiens Hospitaliers de France (INPH)

Jean-Jacques BONAMOUR DU TARTRE Président de la Fédération Française de Psychiatrie (FFP)

Stéphane BOURCET Président de l'Intersyndicale de la Défense de la Psychiatrie Publique (IDEPP)

Michel DAVID Président de l'Association des Secteurs de Psychiatrie en Milieu Pénitentiaire de Psychiatrie (ASPMP)

Claude FINKELSTEIN Présidente de la Fédération Nationale des Associations d'usagers en Psychiatrie (FNAPSY)

Thierry GODEAU Président de la Conférence nationale des présidents des Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers

Marie-Rose MORO Présidente du Collège National des Universitaires de Psychiatrie (CNUP)

Christian MÜLLER Président de la Conférence nationale des présidents de Commissions Médicales d'Établissement de Centres Hospitaliers Spécialisés

Rémi PEQUIGNOT Président d'Avenir Hospitalier

Marie-Jeanne RICHARD Présidente de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapés psychiques (UNAFAM)

Norbert SKURNIK Président de la Coordination Médicale Hospitalière (CMH)

Jacques TREVIDIC Président de la Confédération des Praticiens Hospitaliers (CPH)

Michel TRIANTAFYLLOU Président du Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public (SPEP)